

Le petit Cambonnais

JOURNAL MUNICIPAL

- Octobre 2019 - N° 46

Votre mairie

Horaires d'ouvertures :

Lundi, Mardi, jeudi
et vendredi : 8h30 à
12h00 et 13h30 à
17h00.

Mercredi :
8h30-12h

Tél :

05.63.53.00.00

Email :

[sandrine.gauthier@
mairiedecambon.fr](mailto:sandrine.gauthier@mairiedecambon.fr)

Elus@mairiedecambon.fr

Site Internet :

[https://cambondalbi.
com/fr/](https://cambondalbi.com/fr/)



Inauguration de la salle polyvalente par Sarah Laurens (Maire de Cambon) en présence de Michel Laborie (Secrétaire général de la préfecture) ; Thierry Carcenac (Sénateur du Tarn) ; Christophe Ramond (Président Conseil départemental) ; Bernard Gilabert (Conseiller régional).

SOMMAIRE

1 Edito

**2 Conseils
municipaux**

**4-5 Salle
polyvalente**

6 Cam C Bon

7 Solidarité

8 Avenir Football

9 La vie à Cambon

ÉDITO



Pour beaucoup d'entre nous, le mois d'octobre est un petit temps de blues après l'été. Il y a encore de beaux jours qui nous rappellent l'été et ses longues soirées, mais la rentrée nous mène inéluctablement vers l'hiver.

Cette rentrée a été un moment de découverte de la nouvelle salle polyvalente, totalement rénovée, isolée, mise aux normes et équipée d'une sonorisation dernier cri.

C'est un soulagement pour beaucoup d'associations, pour qui son absence pendant les travaux s'est fait cruellement sentir. Un grand merci à elles pour leur compréhension face aux retards du début de chantier.

Cette réalisation était nécessaire pour une mise aux normes complète mais le projet a été magnifié par l'intérêt porté par Soliha sur l'aspect extérieur et intérieur. L'intérieur a été métamorphosé, en particulier par de grandes ouvertures qui laissent le soleil entrer à flots le matin et qui éclairent la salle de lumière naturelle toute la journée.

Et le geste inhabituel de revêtir l'extérieur d'une salle polyvalente de bardage bois allié à une dentelle d'acier rend un endroit, somme toute assez commun, spectaculaire.

Pendant l'été, la place extérieure de la salle a été également totalement reprise, avec une surface de béton désactivé, qui contribue à la création d'une esplanade qualitative, favorable aux échanges et à la rencontre.

Ces rénovations, après la construction du groupe scolaire, la réhabilitation et extension de la crèche et la transformation de l'ancienne maternelle en logements sociaux, transforment le centre bourg en centre urbain de qualité dont les habitants de la commune peuvent être fiers.

Ne restera plus, pour terminer le travail de rénovation, que de nouveaux locaux pour le CLAE à construire et l'ancienne école à réhabiliter en mairie : mais cela s'écrira dans une autre histoire.

Sarah Laurens



Séance du 10 avril 2019

➤ Décision du Maire

Signature d'un contrat de maîtrise d'œuvre avec la société AABC pour la réhabilitation d'un local de stockage mitoyen au restaurant. Honoraires 4 923 € H.T. pour les éléments préparatoires (relevés des ouvrages, plans projets et plans techniques, dossier administratif) et pour la maîtrise d'œuvre 5.5 % du montant HT des travaux.

➤ Taux des taxes locales

M. Granier, adjoint aux finances, propose à l'assemblée de voter les taux d'impositions pour 2019, avec maintien des taux de taxe d'habitation et taxe foncière non bâti, et une baisse de la taxe foncière bâtie.

En 2019, la revalorisation des bases imposables est de 2,2 % compte tenu de la hausse de l'inflation entre novembre 2017 et novembre 2018. Au vu de l'évolution de l'inflation réelle fin janvier (+1,2 %) et des prévisions pour l'année 2019, qui s'orientent plutôt vers un taux de 1.5 %, le conseil municipal choisit de compenser (en partie) cette hausse en baissant le taux de la taxe foncière de 1 %.

Taxe d'habitation : 10.64 % ;

Taxe foncière bâti : 21.90 %
(22,12% en 2018)

Taxe foncière non bâti: 82.27%

➤ Convention avec le CLAE

Le Village des Enfants (CLAE) doit faire face à deux événements :

La suppression des contrats aidés par l'Etat, et la suppression des NAP (Nouvelles activités Péri-scolaires), suite au passage à la semaine de 4 jours de l'école.

Dans ce contexte, le conseil municipal accepte la proposition de Mme le Maire de porter la subvention de 107 000 € à 127 000 €.

➤ Mise à disposition

Dans le cadre du contrat enfance jeunesse, il est nécessaire de réactualiser les montants des valeurs locatives pour la mise à disposition et prestation en nature des locaux communaux et énergies pour les associations « le Village des Enfants » et « Familles Rurales » pour la crèche. Cette année la base de l'indice du coût de la construction est 1733, soit une augmentation annuelle de 3.77 % (3ème trimestre 2018). La valeur locative est fixée à 12 843,38 €/an pour l'ensemble des locaux mis à disposition pour le « Village des enfants » et 13 540,78 €/an pour la mise à disposition des locaux de la crèche à l'association « Pirouette Galipette ».

En ce qui concerne le coût sur le chauffage et l'électricité, la

participation au groupement d'achat du SDET s'est traduite par une dépense en baisse de 2,92 % sur les locaux du centre bourg. Une stabilité sera appliquée sur le coût de l'eau.

Ainsi les charges de chauffage, d'électricité et d'eau sont fixées à un total de 5 172,87 € pour l'association « Village des enfants » et 4 056,81€ pour l'association « Pirouette Galipette ».

➤ Subventions aux associations

Le montant des subventions accordées aux différentes associations est d'un total de 183 447,20 €. Il se répartit comme suit :

Le « Village des Enfants » : 127 000 €

La crèche « Pirouette Galipette » : 43 000 €

La coopérative scolaire : 2 800 €

La mission Jeunes Tarn Nord : 2 617,20 €

Les associations sportives avec école de jeunes (FCC, Judo, Volley, Danso Cambon, Gym volontaire), le comité des fêtes et l'ADMR : 730 € par association.

Les associations d'intérêts communal (Jacopo Bassano, Foot à 7, Société de chasse, Cambon Aventure, Vélo Club Tennis Club, Pétañque, les blés d'or) : 365 € par association.



➤ Vote du budget primitif 2019

		Résultats antérieurs	Restes à réaliser de l'exercice précédent	Nouvelles inscriptions BP 2019	TOTAL
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	0,00 €	0,00 €	1 614 438,83 €	1 614 438,83 €
	RECETTES	383 841,33 €	0,00 €	1 230 597,50 €	1 614 438,83 €
INVESTISSEMENT	DEPENSES	0,00 €	606 404,77 €	875 451,33 €	1 481 856,10 €
	RECETTES	93 574,37 €	0,00 €	1 388 281,73 €	1 481 856,10 €

Séance du 9 juillet 2019

➤ Décision du Maire

Achat de l'alarme anti-intrusion pour l'école pour 1 655.50 € H.T.

Supplément croix route de Mouzieys : le socle a été reconstruit et une pierre en grès a été posée pour 2 891.40 € H.T.

Signature d'un devis de STPR pour la réhabilitation de la place de la salle polyvalente, pour intégrer tout le côté droit, en incluant le cheminement au CLAE. Il y a donc 252 m² supplémentaires, pour un coût de 24 127.10 € H.T.

Signature d'un devis de STPR pour la reconstruction de l'escalier de la salle polyvalente pour 2 600 € H.T.

➤ Salle polyvalente

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition des plus-values et des moins-values du chantier transmises par le maître d'ouvrage Soliha pour un total de + 13 024.80 H.T.

➤ Convention avec la crèche

La Crèche « Pirouette Galipette » ayant dû faire face à deux événements en 2018 :

le licenciement d'une personne pour inaptitude physique et un départ à la retraite.

Le conseil municipal signe sur proposition de Mme le Maire un avenant à la convention avec la crèche pour un montant supplémentaire de 15 000 € au titre de l'année 2019.

Par conséquent, le conseil municipal adopte la décision modificative du budget 2019 qui consiste à inscrire les crédits nécessaires au paiement de la subvention complémentaire accordée à l'association gérant la crèche (+ 15 000 €). Cette nouvelle dépense est compensée par une diminution des dépenses imprévues (- 15 000 €).

➤ Autorisation au Maire

Madame le maire a signé un contrat de maîtrise d'œuvre avec la société AABC pour la réhabilitation d'un local de stockage mitoyen au restaurant.

Les plans ont été faits et le permis de construire a été déposé. Le conseil municipal autorise le Maire à signer les

marchés travaux et tous marchés nécessaires à l'aboutissement de l'opération.

➤ Don de Jacopo Bassano

Le conseil municipal accepte le don de 2 000 € consenti par l'association Jacopo Bassano. Les membres ont voté cette subvention exceptionnelle lors de l'assemblée générale de l'association le 21 novembre 2018 pour aider la municipalité à lancer les premiers travaux liés à la croix du cimetière.

➤ Rapport d'activité de la C2A

Mme le Maire présente le rapport d'activité 2018 du Grand Albigeois. L'action publique repose sur un principe : le citoyen doit pouvoir appréhender précisément l'usage fait de l'argent public, qu'il procède de l'impôt ou des dotations de l'Etat.

Ce rapport d'activité traduit la volonté des élus du Grand Albigeois de présenter de manière pratique et lisible les réalisations de l'Agglomération. L'année 2018 restera



marquée par une forte intensité d'actions au service des 84 000 grands albigeois. Avec des niveaux de réalisation des investissements très élevés, en tenant au plus bas le curseur des dépenses de fonctionnement.

Séance du 4 septembre 2019

➤ Décision du Maire

Divers avenants au marché de la salle polyvalente comprenant des plus-values et des moins-values pour un montant global de 13 358,80 €

➤ Norme Radon

L'ARS (Agence Régionale de Santé) a informé la mairie le 14/02/2019 que la commune de Cambon a été classée en zone 3 de risque radon par arrêté du 27 juin 2018.

Le radon est un gaz radioactif naturel présent notamment dans les sous-sols granitiques et volcaniques. Il peut s'accumuler dans l'air intérieur des bâtiments et provoquer

des expositions de long terme significatives.

La commune a donc obligation de faire procéder pour la crèche et l'école, et au plus tard au 1^{er} juillet 2020, à une analyse de la concentration en radon, en passant par un organisme agréé par l'Autorité de Sécurité Nucléaire.

Un devis a été signé pour ce dépistage avec la société ACE Expertises à Toulouse pour un montant de 1 010 € H.T.

La mise en place des dosimètres aura lieu le 25 septembre.

➤ Règlement de la salle polyvalente.

Suite aux travaux de rénovation de la salle polyvalente, le prix de location de la salle est fixé (au 01/01/2019) à 200 € pour les résidents de Cambon et à 500 € pour les résidents hors Cambon.

Un chèque de caution de 1 500 € sera demandé pour toute location, en raison en particulier du coût du matériel

(vidéoprojecteur...) mis à disposition.

Le conseil municipal valide le nouveau règlement fixant les conditions d'utilisation, afin de préserver au mieux la qualité des nouveaux aménagements de la salle polyvalente.

➤ Achat de parcelle

M. et Mme Cabellud habitent à Cambon. Ils ont acquis leur terrain en 1982 et à la demande du maire de l'époque, ils ont cédé une bande de terrain d'une vingtaine de mètres de long et d'un mètre de large, afin de faciliter l'accès de leur voisin à leur propre terrain. La municipalité a également creusé et busé cette bande de terrain, mais n'a jamais officialisé le « don ». Les années passant, le fossé s'est bouché et les buses se sont détériorées, provoquant des problèmes d'écoulement d'eau et d'infiltrations dans leur maison. Afin de faire intervenir le service voirie de l'agglomération pour refaire ce fossé, le conseil municipal, accepte d'acheter cette bande de terre à l'euro symbolique.

Salle polyvalente

La salle polyvalente de Cambon, après plus d'un an de travaux, a été mise à la disposition des habitants de Cambon et les associations le 1^{er} octobre.

Les objectifs annoncés dans les demandes de subventions étaient :

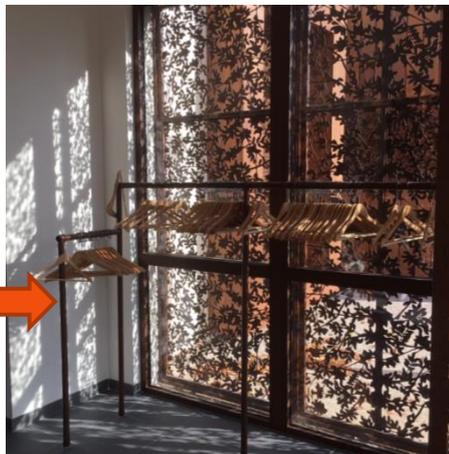


- Gain énergétique de 30 % minimum par rapport à l'état initial

- mise aux normes d'accessibilité, mise aux normes thermiques, isolation acoustique, rendre le bâtiment fonctionnel et adapté à son utilisation
- et Redonner une esthétique au bâtiment dans le cadre de la réhabilitation

Le budget de l'opération 460 000 € HT a été respecté, avec un montant de subventions (Etat, Département et Région) de près de 300 000 €.

Le projet a conservé le volume utile existant de la salle et intégré trois extensions : les sanitaires, une loge et le hall d'accueil.



Le sol a été totalement repris, les murs et plafonds ont été isolés (thermique et phonique), les locaux sanitaires ont été créés ex-



nihilo, l'éclairage et le chauffage sont refaits à neufs, la cuisine est transformée en office avec un passe-plats.

La scène a été gardée, avec une surface décapée et revernie, les rideaux changés pour être aux normes et une grille de scène a été installée.



L'équipement sonoro a été mis à jour, avec l'installation d'un écran déroulant de 2 mètres sur 3 et d'un vidéo projecteur ; un système de sonorisation a été intégré dans le plafond.

Cette salle est donc mise aujourd'hui à la disposition des associations de la commune et des cambonnais, afin que chacun d'entre eux y trouve son confort et son bonheur.



La nouvelle salle polyvalente a été inaugurée le samedi 12 octobre en présence du sous-préfet, des sénateurs, du président du département, du conseiller régional, d'élus de l'agglomération, des membres du conseil municipal et beaucoup de cambonnais.





Cédric Malineau est le nouveau propriétaire du CamCbon, il nous parle de son installation.



Quel bilan tirez-vous de votre activité depuis votre installation ? Quels sont vos projets pour l'avenir du CamCbon ?



Bonjour Cédric, pouvez-vous nous expliquer votre parcours et nous dire comment vous êtes arrivé à Cambon ?

J'ai un CAP de cuisinier et j'ai travaillé 11 ans en cuisine dans les restaurants du Tarn.

Mon père et mon grand-père étaient eux aussi cuisiniers, c'est donc tout naturellement que je me suis dirigé vers ce métier.

J'ai choisi de venir à Cambon car je souhaitais m'installer dans un village convivial et accueillant comme Cambon, un village où le restaurant est un réel lieu de vie du village, un lieu qui participe à l'animation du village.

J'ai donc ouvert le 1^{er} mars 2019 et je souhaite remercier Vlad, le précédent propriétaire, qui est resté un mois au restaurant. Il m'a permis de m'intégrer rapidement et m'a bien aidé pour connaître la clientèle du CamCbon.

Combien de personnes travaillent au CamCbon ? Quel type de cuisine et d'ambiance souhaitez-vous développer ?

J'ai 3 employés qui travaillent avec moi, en cuisine et au service. La carte du CamCbon, que je prépare avec mon chef, est composée de plats traditionnels réalisés avec des produits frais de la région. On y trouve des assiettes de salades

composées, des plats de viande, des burgers et un menu du jour qui change chaque jour.

J'ai refait la décoration de la salle et changé le mobilier, pour donner un style plus urbain. La terrasse a également été réaménagée et j'en profite pour remercier la mairie qui a amélioré les espaces verts qui bordent la terrasse.

J'ai une clientèle fidèle de cambonnais et des villages voisins, des clubs sportifs. Je reçois aussi pas mal de groupes. Cet été j'ai organisé des soirées à thème les samedis soirs : « Soirée blanche » « Soirée paëlla » « Soirée tapas et DJ » et d'autres encore qui ont bien marché.

Mon prochain projet est l'installation d'un four à pizzas pour déguster sur place ou emporter.



Mon bilan est donc plutôt positif depuis mon installation. Je suis très content d'être à Cambon et j'espère que tous les cambonnais qui ne connaissent pas encore le nouveau Cam C bon viendront le découvrir en famille ou entre amis.



Solidarité

Virginie Bibal est une jeune femme extrêmement courageuse qui habite Cambon. Elle a eu un accident de voiture en 2001 qui l'a rendue tétraplégique.

Depuis ce jour tragique, elle vit avec un handicap lourd mais surtout avec l'espoir de remarcher et de retrouver son autonomie.

Il y a quelques années, elle est devenue membre de l'association « Neurogel En Marche » qui a pour but de trouver une solution thérapeutique chez les blessés médullaires en réalisant un essai clinique sur l'homme.

En mars 2019, l'association a enfin pu réaliser son objectif ultime : tester une thérapie sur des patients volontaires.

Virginie s'est présentée et a eu la chance d'être sélectionnée avec 5 autres patients Français et 6 Chinois pour des interventions chirurgicales qui ont eu lieu en Chine, dans la ville de Kunming à l'hôpital de Tongren.

L'opération a eu lieu le 22 mars, et a duré environ 5 heures ; elle restée alitée 18 jours.

Au bout de ce laps de temps elle a pu entamer la rééducation tant attendue. Dans un premier temps, celle-ci a consisté en des séances d'acupuncture, de verticalisation et de renforcement musculaire des membres supérieurs. Par la suite, elle a effectué de la simulation de marche dans différents appareils robotisés, et depuis le 8 juillet, elle « marche » d'une manière assistée à un déambulateur avec l'aide de 4 personnes.



Elle travaille environ 6h par jour à raison de 5 jours par semaine.

C'est difficile mais elle très contente d'être en Chine, toujours aussi motivée, enthousiaste et heureuse de la solidarité et entente entre les patients.

L'association Neurogel En Marche n'a financé pour l'instant que les opérations chirurgicales et 6 mois de rééducation ; il reste donc encore à trouver le financement pour les 6 derniers mois.

Si vous souhaitez les soutenir :

<https://www.neurogelenmarche.org>

<https://www.paypal.com/donate>

Pour aider au financement, Neurogel En Marche organise une soirée théâtre à la salle polyvalente de Cambon le 9 novembre à 20H30. Venez les soutenir et passer un bon moment !



Notre association finance et met en place une première médicale mondiale : l'opération de la moelle épinière de 12 patients avec la graisse activée.

La graisse située sous la peau de l'abdomen contient des cellules souches qui peuvent être activées par une agitation orbitale au moyen d'une machine inventée et mise au point par le Pr. Gorio de Milan. Les cellules souches contenues dans la graisse sont alors capables de rétablir les connexions neuronales et permettre aux blessés médullaires de marcher à nouveau ! Cette découverte majeure est le fruit de 10 ans de recherche, financée par Neurogel en marche, nous permet la possession d'une machine pour réaliser cette première mondiale d'un essai sur l'homme.

Frejairolles Cambon Colines (FCC) créé en 1999 suite à la fusion des clubs de L'AS FREJAIROLLES et du FC CAMBON aura vécu 20 ans.

Juillet 2019, c'est la naissance d'Avenir Football Pays d'Oc 81 (AFPO81) issu de la Fusion du FCC et de L' AS Lescure. Ce projet a nécessité plusieurs mois de travail pour être mené à bien. Déjà, les deux clubs avaient les équipes des U15 et U17 en entente sur la dernière saison.



Le but premier de cette fusion, c'est de devenir plus performant, d'amener de la qualité par la formation et de mutualiser les moyens. Dans le contexte actuel, vu les difficultés des clubs pour continuer à exister, unir les forces et les compétences pour pérenniser notre football sur Cambon, Fréjairolles et Lescure est la solution que nous avons choisi pour envisager l'avenir. La mise en place de notre projet nous semble réaliste à moyen et à long terme.

AVENIR FOOTBALL PAYS D'OC 81

C'est la fusion de : AS Lescure & Fréjairolles Cambon Collines



REPRISE DU FOOT

Saison 2019 – 2020

Inscriptions
aux entraînements



U7 (2014 / 2013) Le mardi 18h-19h30 et samedi 10h-11h30 à Cambon	Resp : 06.30.41.83.24 - Cédric M
U9 (2012 / 2011) Le mercredi 17h30-19h à Cambon	Resp : 06.82.32.84.27 - Julien G
U11 (2010 / 2009) Le mardi 18h15-19h45 et vendredi 18h15-19h45 à Cambon	Resp : 06.35.52.57.11 - Kevin L
U13 (2008 / 2007) Le mercredi 18h-19h45 et vendredi 18h-19h45 à Cambon	Resp : 06.58.88.38.58 - Alexis L
U15 (2006 / 2005) Le mercredi 18h15-19h45 et vendredi 18h15-19h45 à Lescure	Resp : 06.35.39.77.02 - Damien M
U17 (2004 / 2003) Le mardi 18h30-20h00 et vendredi 18h30-20h00 à Lescure	Resp : 06.84.58.50.85 - Anthony B
U19 & Seniors Le mardi 20h-22h et vendredi 20h-22h à Lescure	Resp : 06.48.71.27.97 - Abdel M
Loisirs Le vendredi 20h à Cambon	Resp : 06.88.63.65.60 - Adrien P

Nous devons dépasser «l'esprit de clocher » pour donner un nouvel élan à notre football qui reste toujours d'actualité sur nos trois Communes de CAMBON, FREJAIROLLES et LESCURE.

Nous allons bénéficier de structures supplémentaires avec LESCURE : Deux terrains et une salle.

Nos activités reparties ainsi sur les trois sites allégeront nos terrains surtout lors des mauvaises périodes. Le terrain de Fréjairolles va subir une remise en état pour assurer un bon accueil et une bonne pratique de nos jeunes, des U7 (2014) au plus grands avec les seniors et l'équipe de foot loisirs.

Nos couleurs restent identiques : rouge et blanc, comme l'était le club de L'AS Lescure. La présidence est assurée par les deux présidents et un bureau a été constitué avec les membres des deux clubs.

Vous pouvez nous retrouver sur .
<https://afpo-81.footeo.com> ou
<https://www.facebook.com/afpo81football>
Mail : af.paysdoc81@gmail.com



Village gourmand

Le jeudi 11 juillet 2019, l'association du Foot à 7 a renouvelé la soirée « Village gourmand ». En raison des travaux sur la place de la salle polyvalente, la soirée s'est tenue sur le parking du stade, par une belle soirée d'été. Ce fut une réussite, et nous remercions l'association pour cette manifestation.



Gymnastique volontaire

Les cours de la Gym Volontaire ont repris depuis le 17/09/2019 dans la nouvelle salle polyvalente

- le mardi : aéro latino avec Muriel de 20 h à 21 h

- le mercredi : renforcement musculaire avec Nicolas de 19h45 à 20 h45

- le jeudi : boxe énergie avec Auriane de 20h15 à 21h15

- le vendredi : gym douce avec Latifa de 10h15 à 11h15

Renseignements auprès de la Présidente au 07 86 35 39 40 ou de la secrétaire au 06 51 45 07 46 ou gymvolontaire-081010@epgv.fr

Site internet

<https://cambondalbi.com/fr/>

Notre site a migré et a évolué. Merci de vous réinscrire à la Newsletter en page accueil (nous n'avons pas réussi à importer toutes les adresses mail).

Nouveau : pour les utilisateurs de la cantine, vous pouvez gérer les inscriptions et les absences à travers le lien cantine également en page d'accueil.

Merci aux associations et professionnels de regarder les informations vous concernant afin d'éventuellement les mettre à jour.

Les Journées du patrimoine.

A l'occasion des journées du patrimoine 2019, l'association Jacopo Bassano et la municipalité de Cambon ont organisé le vendredi 20 septembre à partir 18 h une manifestation qui a permis aux cambonnais et aux amateurs de patrimoine de découvrir une exposition photos « les croix de pierre du Tarn » à la salle des mariages. Cette exposition s'est accompagnée d'une ballade découverte des croix de pierre restaurées de Cambon en présence de M. Maurel, initiateur de ces restaurations et de M. Cèbe, Délégué de la Fondation du Patrimoine, qui a apporté son appui à la restauration des quatre croix de la commune. Pour conclure tous les participants ont pu échanger autour d'un apéritif convivial. Vous pouvez apporter votre soutien à la restauration de la 4^{ème} croix de Cambon grâce à une souscription sur FONDATION du PATRIMOINE CROIX DE CAMBON D'ALBI.



Après-midi des aînés

L'après-midi festif des aînés organisé par le CCAS aura lieu à la salle polyvalente le **samedi 14 décembre 2019** à partir de 16H.



Vœux 2020

La cérémonie des vœux du maire aura lieu le **vendredi 17 janvier 2020** à 18h30 à la salle polyvalente.

Catastrophe naturelle

Les habitants de la commune qui ont découvert des fissures dans leurs habitations pendant l'été 2019 sont priés de se faire connaître à la mairie pour que la commune puisse engager une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe auprès de l'Etat. Afin d'argumenter le dossier, nous vous remercions d'envoyer un courrier à la mairie d'ici décembre avec votre adresse, vos coordonnées complètes, les lieux d'apparition des fissures et photos.

Publication de la commune de Cambon

4 place de la mairie – Tél. 05 63 53 00 00 – Email. : sandrine.gauthier@mairiedecambon.fr

Site Internet : <https://cambondalbi.com/fr/>

Directeur de la publication : Sarah Laurens – Rédaction et mise en page : Commission communication

Impression : Octobre 2019 – Tirage : 950 exemplaires